
Quelques mots sur la bourse d'études de la Division des professionnels hospitaliers (DPH)

La Division des professionnels hospitaliers (DPH) décerne chaque année un maximum de sept bourses d'études (une par région) aux étudiants qui choisissent des professions représentées par la DPH. Pour plus d'information sur la DPH, allez à <https://sefpo.org/sector/hospital-professionals/>.

Qui peut en profiter?

Ces bourses sont offertes aux membres en règle de l'OPSEU/SEFPO et aux personnes à leur charge inscrits pour l'année scolaire _____ à un programme pour professionnels hospitaliers d'une université ou d'un collège canadien public reconnu.

Veuillez remplir ce formulaire en entier et utiliser la liste de vérifications à la page 2 pour vérifier que votre demande est complète.

Renseignements personnels concernant le candidat ou la candidate

Nom du candidat ou de la candidate : _____

Nom de l'établissement postsecondaire : _____

Programme d'études : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province: _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Les soumissions sont passées en revue et notées par un arbitre indépendant. Le matériel soumis ne sera pas renvoyé à l'auteur ou auteure. La bourse d'études sera décernée au plus tard le

Pour plus d'information sur les bourses d'études de l'OPSEU/SEFPO, communiquez avec l'Unité de la formation et de la syndicalisation de l'OPSEU/SEFPO au numéro 1-800-268-7376, poste 3371, ou à l'adresse scholarships@opseu.org.

Renseignements concernant le ou la membre de l'OPSEU/SEFPO

Nom (doit être membre en règle de l'OPSEU/SEFPO) : _____

Numéro de membre : _____

Section locale : _____

Relation entre le candidat ou la candidate et le ou la membre : _____

Liste de vérifications :

Les éléments suivants doivent accompagner votre demande et parvenir à l'OPSEU/SEFPO au plus tard le _____

Les demandes reçues après le _____ ne seront pas prises en considération.

- Ce formulaire de demande, rempli dans son intégralité.
- Une explication personnelle de votre choix d'une profession hospitalière et de vos objectifs futurs.
- Une composition d'un maximum de 1 500 mots, ou une série de photos, une courte vidéo, un poème, un fichier audio ou une œuvre d'art visuel répondant aux questions suivantes :

1. Quels sont les principaux défis auxquels font face aujourd'hui les professionnels hospitaliers et comment l'OPSEU/SEFPO aide-t-il ces travailleurs à les relever?

2. À votre avis, quelles sont les forces d'un système de soins de santé public?

Les soumissions sont passées en revue et notées par un arbitre indépendant. Le matériel soumis ne sera pas renvoyé à l'auteur ou auteure. La bourse d'études sera décernée au plus tard le _____

Pour plus d'information sur les bourses d'études de l'OPSEU/SEFPO, communiquez avec l'Unité de la formation et de la syndicalisation de l'OPSEU/SEFPO au numéro 1-800-268-7376, poste 3371, ou à l'adresse scholarships@opseu.org.

Comment soumettre votre demande (choisissez une façon) :

1. Envoyez votre demande par courriel à : scholarships@opseu.org
2. Envoyez votre demande par la poste à :

Fonds de la bourse d'études de la DPH de l'OPSEU/SEFPO
100, chemin Lesmill
Toronto (Ontario) M3B 3P8

À l'attention de l'Unité de la formation et de la syndicalisation

Remarque :

Afin de répondre aux critères d'admissibilité et de faire en sorte que votre demande soit traitée promptement, veuillez accompagner la demande remplie d'une preuve d'inscription dans un établissement postsecondaire avant la date limite indiquée.

Les demandes soumises sans preuve d'inscription ne seront pas prises en considération.

Les soumissions sont passées en revue et notées par un arbitre indépendant. Le matériel soumis ne sera pas renvoyé à l'auteur ou auteure. La bourse d'études sera décernée au plus tard le

Pour plus d'information sur les bourses d'études de l'OPSEU/SEFPO, communiquez avec l'Unité de la formation et de la syndicalisation de l'OPSEU/SEFPO au numéro 1-800-268-7376, poste 3371, ou à l'adresse scholarships@opseu.org.